

# TRACES<sup>53</sup> DE MÉMOIRE



PB-PP | B 19464  
BELGIE(N) - BELGIQUE

## PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE  
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2024



préface  
p. 2

définition  
**L'ASSASSINAT DES  
« INUTILES »**  
p. 3

actualité  
**INTERVIEW**  
p. 5

lieux historiques  
**FORT VII  
DE POSEN**  
p. 8

biblio  
p. 10

no comment  
p. 11

interrogatoire  
**DISTINCTIONS ENTRE  
LES DIFFÉRENTS  
PÉRITOCIDES**  
p. 14

+ fiche pédagogique p. 19

réflexion  
**BOUHLER ET BRACK**  
p. 20

le saviez-vous ?  
**LA CHANCELLERIE  
PRIVÉE DU FUHRER**  
p. 22



**L'ASSASSINAT DES  
« INUTILES »**  
1<sup>re</sup> PARTIE

APRÈS LECTURE, MERCI DE  
ME PASSER À VOS COLLÈGUES

Jeanne Hewell-Chambers de la Nouvelle-Orléans a lancé le *Projet 70 273* pour commémorer les hommes, les femmes et les enfants sans voix et sans pouvoir, assassinés par la folie nazie comme des vies « inutiles ». Le tissu blanc sur lequel sont peintes ou cousues deux croix rouges, représentent les tableaux sur lesquels deux croix rouges, apposées par des médecins nazis, ont suffi à sceller le destin des handicapés physiques et mentaux.



© Domaine publique

# CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR

Ce numéro marque l'arrivée d'un nouveau thème annuel dans votre bulletin pédagogique *Traces de mémoire*. Comme vous le savez, l'ASBL Mémoire d'Auschwitz organise chaque année deux voyages d'études : le voyage à Auschwitz-Birkenau et le voyage « Sur les traces de la Shoah en Pologne ». Nous travaillons actuellement sur un troisième circuit qui devrait être fin prêt en 2026 et qui aura pour fil conducteur le péritocide nazi. Inutile de rechercher le terme « péritocide » dans votre dictionnaire : il s'agit d'un néologisme proposé pour

pallier une vacance terminologique. Je reviendrai sur ce choix dans la rubrique « Définition » des quatre prochains numéros afin de convaincre les intéressés d'employer ce terme pour parler du programme d'extermination mené par les nazis pour éliminer les membres de la société jugés « inutiles ». Différents experts nous donneront également leur avis dans la rubrique « Actualité » : un expert en éthique, une historienne, une juriste et un médecin. L'habituelle rubrique « Auschwitz » sera quant à elle remplacée par une rubrique « Lieux historiques »

qui nous permettra de partir à la découverte de plusieurs lieux importants afin de comprendre toute l'ampleur du péritocide nazi.

Au nom de toute l'équipe de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz, je vous souhaite une lecture aussi instructive qu'intéressante, et vous remercie pour votre confiance et votre fidélité. ■

**Johan Puttemans**  
Coordinateur pédagogique  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

# PÉRITOCIDE

## L'ASSASSINAT DES « INUTILES »

*L'usage d'une langue requiert une terminologie correcte et réfléchie. Chaque mot a son sens propre, et la combinaison des sens permet la communication et le partage d'idées. C'est pourquoi l'utilisation d'homonymes, ces mots qui couvrent deux ou plusieurs sens, peut compliquer l'expression d'une opinion. Mais ce n'est pas tout : parfois, certains termes se voient en outre attribuer un sens supplémentaire, ou sont teintés d'une nuance idéologique qu'ils ne portaient pas au départ. L'étymologie retrace l'évolution du sens des mots depuis leur création. Par exemple, le terme « atome » vient du grec ancien, et signifiait à l'origine « indivisible ». Son sens a changé, puisque, à l'heure actuelle, les atomes physiques sont bel et bien divisibles, mais aucun chimiste n'hésite à l'utiliser. Le mot « atome » n'a qu'un seul sens moderne, et ne porte aucune connotation idéologique. Il n'est donc pas problématique. Vous vous demandez sans doute quel est le rapport entre la Seconde Guerre mondiale et ces considérations terminologiques. Mon travail de doctorat porte sur l'élimination des handicapés physiques et mentaux à l'époque nazie, une pratique généralement désignée à l'aide de termes dont l'utilisation est, selon moi, erronée. Des termes et expressions tels que « Aktion T4 », « génocide » ou « euthanasie (nazie) » ont certes du sens et une raison d'exister, dans le temps comme dans l'espace, mais j'estime qu'ils ont une signification trop spécifique pour être employés à tout va. De plus, certains de ces termes sont également utilisés pour exprimer un désaccord ou une opposition aux usages actuels. Chaque mot a sa connotation contemporaine. Pour permettre une étude clarifiante du passé et, indissociablement, du présent, il est donc primordial d'éviter les mots « contaminés » par des connotations qui ne sont pas communément reconnues.*

Dans les trois prochaines rubriques « Définition », je m'emploierai à déconstruire l'expression « Aktion T4 » et les termes « génocide » et « euthanasie (nazie) ». J'utiliserai cette première rubrique pour présenter l'alternative « péritocide » destinée à remplacer les mots susmentionnés, qui doivent, selon moi, être évités.

Il est important de proposer un terme générique qui n'a par définition aucun lien avec les crimes perpétrés par les nazis. Sans cela, le terme choisi serait trop réducteur, puisque des exactions similaires ont été commises par

d'autres régimes – je pense notamment aux établissements psychiatriques purgés par les Soviétiques et dont il ne restait quasiment aucune trace après la Seconde Guerre mondiale. Dans la rubrique « Interrogation », je ferai le point sur différentes sous-catégories de péritocide nazi, et j'explorerai plus en profondeur le concept général de péritocide, qui permet selon moi d'établir des généralités utiles à l'analyse de cas bien précis.

Avant de pouvoir avancer un nouveau terme, il fallait trouver une définition basée sur des géné-

ralités en lien avec un régime (littéralement) funeste pour les personnes atteintes d'un handicap mental ou physique. Le point commun des individus visés est leur supposée inutilité. Comme je l'explique dans la rubrique « Interrogation », différents groupes ont été victimes de la pensée racio- logique nazie et de ses implications idéologiques et pratiques. Chacun de ces groupes était considéré comme « inutile » ou « superflu » par les nazis. Or, vers la fin des années 1930, ces derniers prônaient ouvertement l'utilitarisme racial. N'oublions pas que la

loi sur la stérilisation forcée du 14 juillet 1933 a fait des milliers de victimes parmi les citoyens que les nazis estimaient indignes de se reproduire. La plus extrême des formes concrètes d'eugénisme négatif n'est autre que la mise à mort de celles et ceux qui, d'après les critères nazis, ne méritaient pas de vivre. Le point commun des groupes touchés par la purge meurtrière des nazis est qu'ils étaient tous « inutiles » (d'un point de vue nazi).

Par définition, le nouveau terme « péritocide » est un mot composé : la première partie, « péri- » renvoie à cette inutilité, puisqu'elle est tirée du grec ancien Περιττός (perittos), qui signifie « superflu », « redondant », ou encore « inutile ». La seconde partie, « -cide », vient du latin (cædere, cædo) et signifie « tuer » ou « abattre ». Ensemble, ces deux parties forment le terme « péritocide », qui désigne donc l'élimination des « inutiles ». Il serait évidemment immoral de taxer une personne d'inutile. Cependant, le mot « péritocide » décrit la raison pour laquelle quelqu'un est occis. Il s'agit donc d'une distinction qualitative, et non ontologique.

En d'autres termes, il indique que la victime a été jugée « inutile » et, par conséquent, « indigne de vivre », mais ne doit en aucun cas être interprété comme indiquant que la victime était effectivement inutile.

Je propose donc, par nécessité, mais en toute humilité, la définition explicative suivante pour le terme « péritocide » : meurtre ou acte (de négligence) potentiellement meurtrier commis/entrepris/ordonné (par le biais d'une [pseudo-]loi ou autrement) et perpétré, en temps de guerre ou de paix, par une autorité gouvernementale à l'encontre de citoyens sans défense et non consentants de sa propre nation ou d'un peuple ou d'une nation se trouvant sous son occupation, lesdits citoyens ayant été déclarés inutiles sur la base de leur âge ou d'une quelconque invalidité physique ou mentale, et ce, pour des raisons idéologiques, économiques, géopolitiques (colonialistes), militaires ou (pseudo-)scientifiques (et médicales).

Compte tenu de cette définition, un « péritocide » peut être considéré comme une « série de tueries de masse ». Une tuerie de masse

correspond en effet au meurtre simultané d'au moins trois ou quatre personnes pour une seule et même raison, tandis que la notion de série dénote le recours à un mode opératoire récurrent.

En vertu du droit pénal international, un péritocide peut être considéré comme un « crime contre l'humanité », défini à l'article 7 comme « tout acte commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile, y compris le meurtre, l'extermination et la stérilisation forcée ».

Ce néologisme devait absolument être décortiqué dans cette première rubrique, et le lecteur est invité à suivre la même logique pour interpréter les quatre numéros du bulletin pédagogique Traces de mémoire. Comme toujours, la rubrique « Actualité » et la rubrique « Définition » seront étroitement liées. Cette fois, nous parlerons de l'impact des définitions sur la recherche, et de l'importance d'une terminologie adéquate. ■

**Johan Puttemans**

# UNE TERMINOLOGIE UNIFIÉE EST UNE QUESTION D'HYGIÈNE MENTALE

ENTRETIEN AVEC FREDDY MORTIER RÉALISÉ LE MARDI 20 AOÛT 2024 À GENTBRUGGE

*Dans le prolongement de la rubrique « Définition », nous avons invité différents experts à rebondir sur le thème abordé dans cette partie. Pour la rubrique « Actualité », nous nous sommes intéressés à la définition du néologisme « péritocide ». Dans cette interview, le professeur Freddy Mortier soulève plusieurs interrogations critiques sur l'utilisation de ce terme. Il nous livre un avis basé sur des considérations historiques, mais aussi sur une réflexion éthique et une analyse plus approfondie de l'éventuel usage contemporain de ce mot.*

**JP :** D'après vous, est-il important d'utiliser une terminologie correcte pour évoquer un concept devenu lourd de sens ? Et que pensez-vous, en tant qu'expert de l'éthique, du terme « péritocide » ?

**FM :** De manière générale, il est assez évident qu'il est important de disposer d'un terme adéquat et univoque. Si vous utilisez un mot qui couvre tout et n'importe quoi, et auquel chacun peut donner le sens qu'il veut, alors, finalement, personne ne parlera de la même chose. Employer une terminologie univoque est important parce que cela permet de parler des mêmes choses. C'est une question d'hygiène mentale. La terminologie n'est pas qu'une question de conceptualisation ; c'est aussi une lutte d'intérêts sociaux. Les Allemands utilisent le terme « Sterbehilfe » (assistance au décès) pour parler d'euthanasie, car le

mot « Euthanasie » leur rappelle les nazis, et est par conséquent perçu comme inapproprié. Bien qu'il soit très important de trouver le mot juste, l'utilisation du mot finira inévitablement au cœur d'une lutte symbolique. Je pense que « péritocide » ne fera pas exception. « Peritos », cela fait aussi référence aux nombres impairs, mais il faut surtout savoir qu'en latin, un « peritus » est un expert<sup>1</sup>. Quelqu'un qui ne sait pas que le terme « péritocide » vient du grec ancien et qui suppose qu'il vient du latin pourrait donc penser qu'il s'agit d'une sorte d'assassinat d'experts. Ce genre de mot requiert donc des précisions supplémentaires. On ne s'attend pas à ce que tout le monde ait une bonne idée des nombreux comportements couverts par un mot qui, linguistiquement parlant, à travers la finale « -cide », fait référence à la mort. L'interprétation

juridique tend d'ailleurs à mettre cette racine de « tuer » de côté. Dans le cas de « péritocide », si j'entends ce mot et décide de l'utiliser comme on utilise le mot « génocide », je change son sens. Prenons l'exemple des aînés. À partir d'un certain moment, nous les mettons à l'écart, et ils se retrouvent – le plus souvent contre leur gré – dans des maisons de repos. Beaucoup d'entre eux décèdent dans les dix-huit mois qui suivent. Et quand on pense à ce qu'est un « péritocide », on peut dire que cela correspond. Il existe aussi des concepts assez récents comme l'« âgisme », qui regroupe pour ainsi dire la discrimination et la négligence des aînés en maison de repos ou en clinique, où leur prise en charge se limite clairement au strict minimum. Devons-nous ici aussi parler de « péritocide » ? Le côté méthodique et intentionnel est important. On

*Freddy Mortier est professeur ordinaire émérite à l'université de Gand (UGent). Spécialisé en bioéthique, il s'intéresse principalement aux dilemmes éthiques liés à la fin de vie. Il compte notamment parmi les membres originels du groupe de recherche Zorg rond het Levens-einde (soins palliatifs) de l'ULB et de l'UGent. Freddy Mortier a été doyen de la faculté de Philosophie et Lettres de l'UGent (2004-2012), vice-recteur de son université (2013-2017) et responsable du Jardin botanique et des archives du musée universitaire de Gand (GUM). Il a également été président de De mens.nu (l'union des associations laïques) de 2018 à 2024.*

réduit souvent cette dimension au côté systématique, car l'intention est difficile à prouver. On regarde alors le caractère systématique. Si cela ne peut pas venir de l'État, alors cela ne peut être que systématique. Et dans ce cas, je dirais que les pratiques envers les aînés entrent dans cette case. On peut suivre la même logique pour l'avortement. Je suis certain qu'une fois que « péritocide » se sera fait une place dans notre vocabulaire, il ne faudra pas longtemps avant que certains déclarent qu'un avortement est une forme de péritocide, avançant qu'il s'agit de personnes « inutiles », car non désirées. Il faut se faire une raison : peu importe le mot, il y aura toujours quelqu'un pour l'interpréter différemment.

**JP :** Mais lorsque quelqu'un utilise un mot de manière téléologique, en déterminant à l'avance la finalité qu'il souhaite atteindre et en utilisant ce concept pour marquer une opposition morale et éthique dans le cadre d'une approche conservatrice, alors cette personne va surtout à l'encontre du principe d'autodétermination. Avec une telle démarche, n'importe quel mot peut devenir un mot « fourre-tout » dont on fait ce qu'on veut.

**FM :** C'est vrai. Ce que je veux dire par là, c'est qu'en introduisant un nouveau mot, vous finirez sans doute par être confronté aux

mêmes problèmes qu'avec les anciens mots. Certains lui assigneront une signification plus large, d'autres l'utiliseront pour désigner toutes sortes d'autres phénomènes auxquels vous n'avez pas pensé. C'est la lutte sociale dont je vous parlais. J'essaie de regarder tout cela d'un œil critique. Le mot « péritocide » n'est pas évident. Il faut comprendre qu'il vient du grec ancien et sortir son dictionnaire pour en dégager le sens. Sans oublier que votre concept contient le mot « perito » – ce que je trouve, en soi, très bien – qui fait référence aux personnes devenues inutiles. Mais rien ne justifie qu'elles soient considérées comme inutiles. Elles sont jugées comme telles à travers le prisme d'un certain système qui les voit comme des parasites.

**JP :** Il est important de tenir compte du potentiel qu'une personne recèle encore. Quelqu'un qui perd son emploi et devient donc inutile, voire parasitaire, aux yeux de certains mouvements politiques, a toujours du potentiel.

**FM :** Pour les aînés, c'est totalement différent. Nombreux sont ceux qui affirment que les retraités sont des poids morts. En fait, je m'interroge sur le groupe que vous essayez d'identifier. Ce n'est pas vraiment une race que vous tentez de définir, mais un groupe basé sur des critères eugénistes, médicaux, psychologiques, etc.

Est-ce que, pour vous, la pratique nazie consistant à emprisonner les personnes « socialement inadaptées » est un exemple de péritocide ?

**JP :** Non. Ceux qui refusaient de travailler devaient porter un triangle noir et étaient envoyés dans un camp de concentration. Mais ils avaient toujours le potentiel de travailler. Ils étaient libérés une fois qu'ils acceptaient de se plier aux normes nazies. De leur côté, les personnes jugées débiles sur le plan médical n'avaient plus le potentiel de se plier aux normes nazies. Les médecins jouaient donc un rôle essentiel ; ils devaient pour ainsi dire nettoyer le « corps social » de ses éléments « malades ».

**FM :** Dans ce cas, le terme « péritocide » n'est pas assez spécifique. En entendant ce mot, on ne comprend pas immédiatement de quoi il est question. « Judéocide » est parfaitement clair : les victimes ont été tuées parce qu'elles étaient juives. Mais avec « péritocide », ce n'est pas aussi clair. Il faut une explication supplémentaire. Il faut avoir le mode d'emploi.

**JP :** Le péritocide nazi perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale rassemble plusieurs formes de péritocide. J'ai présenté quelques-unes de ces formes dans la rubrique « Interrogation »,



en utilisant une terminologie plus précise pour les distinguer.

**FM** : Je me pose tout de même une question : le but est d'introduire ce nouveau terme pour clarifier les choses, mais ne risque-t-il pas de soulever autant de nouvelles questions ? Que couvre-t-il exactement, et que ne couvre-t-il pas ? Pour clarifier cela, on pourrait ajouter une notion d'« irrémédialité ». Peut-être qu'un terme qui dénote clairement les circonstances médicales serait plus adapté. Il s'agit finalement de personnes qui sont, d'une manière ou d'une autre, handicapées physiquement ou mentalement, et qui sont devenues complètement inutiles aux yeux du régime nazi en raison d'un problème irréversible pour la médecine de l'époque.

Je trouve personnellement qu'utiliser ce concept de péritocide est une bonne idée pour les différentes formes de mise à mort appliquées par les nazis, mais je pense que lorsqu'il sera utilisé comme terme générique, vous ferez face aux mêmes problèmes que celui qui se pose avec « euthanasie ». C'est une bonne solution pour parler des exactions des nazis, mais le problème se posera lorsqu'il sera utilisé comme terme générique. Comme toujours, tout dépend du cercle dans lequel le terme est utilisé. Il pourra être employé sans souci dans un contexte spécialisé, mais, dans un cadre

moins formel, il faudra vous préparer à fournir des explications pour parler à toutes les alternatives envisageables.

**JP** : Selon vous, le risque de péritocide – l'élimination des « inutiles » – existe-t-il toujours ? En d'autres termes, une telle chose pourrait-elle à nouveau se produire en cas de conflit (armé ou non) ?

**FM** : En faisant des recherches, je suis tombé sur de nombreuses exécutions pour des motifs religieux, mais je n'ai rien trouvé sur la mise à mort de personnes « inutiles ».

**JP** : Lorsqu'elle est envahie par l'Allemagne, en 1941, l'Union soviétique de Staline a fait la même chose avec les patients des établissements psychiatriques établis à proximité de la frontière germano-soviétique.

**FM** : Dans un contexte d'extrême disette où il faut choisir qui mérite le plus de soins, cela me semble tout à fait possible. Et pas seulement pour des raisons physiques, mais aussi pour cause d'inutilité, par exemple pour les personnes qui ne sont plus en mesure de travailler, ou pour viser les immigrants, et ce, sans même se demander si c'est irréversible ou non. Potentiel ou pas. En réalité, je pense que dans les bonnes circonstances, un gouvernement est capable de trouver toutes sortes

de raisons pour éliminer un groupe. Prenez par exemple la limitation des soins de santé en fonction de l'âge. Beaucoup de gens, y compris des médecins, sont en faveur d'une telle mesure. Mais c'est loin d'être évident, en plus d'être totalement contraire à l'éthique médicale. La question s'est clairement posée dans les maisons de repos pendant la pandémie de Covid-19. Or, c'était une crise sanitaire, pas une guerre. Ce n'était même pas un conflit armé. En cas de grave pénurie, notamment de moyens de santé, et de réflexion sur ce qui y contribue, on assisterait très certainement à deux phénomènes : premièrement, une réaction similaire de la part du corps médical et, deuxièmement, une validation de celle-ci au niveau de l'État. ■

**Johan Puttemans**

L'interview complète est disponible sur [www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be), onglet « éducation permanente »

(1) Au sein du clergé, le terme latin « peritus » désigne une personne laïque qui intervient en tant qu'expert pendant un concile.

# LE FORT VII DE POSEN

## Les premiers « inutiles » gazés

*Septembre 1939. Hitler envahit la Pologne, déclenchant ainsi la Seconde Guerre mondiale. L'armée polonaise est rapidement contrainte de déposer les armes ; après un mois de combats, l'Allemagne nazie occupe la Pologne, qui doit être partagée selon un accord conclu entre Hitler et Staline, le leader soviétique. La partie occidentale de la république polonaise vaincue, dont fait partie Poznań, est annexée par l'Allemagne nazie et subdivisée en nouveaux districts. Posen intègre le Reichsgau Wartheland. L'oppression des Polonais y est aussitôt tangible, tandis que les citoyens allemands d'avant 1919 sont reconnus comme Volksdeutschers (à savoir, des germanophones qui habitent hors des frontières de l'ancien Empire allemand).*

*Après s'être emparées de la ville de Poznań, qui reprend officiellement le nom allemand de Posen à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1939, les autorités nazies allemandes la transforment en place forte militaire. Le Fort VII va alors jouer un rôle important et sinistre dans la terreur semée par les nazis dans la région.*

L'environnement urbain et militaire de Posen avait considérablement changé au cours de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle ; sous le régime prussien, une ceinture de forts avait été érigée autour de la ville pour la défendre contre de possibles attaques. Le Fort VII, situé à l'ouest et également appelé Fort Colomb, avait servi d'entrepôt dans l'entre-deux-guerres. À la prise de la ville par les nazis, il est revendiqué par le *Reichsstatthalter* de la région de Posen, Arthur Greiser, un nazi fanatique qui ordonne son aménagement en camp de concentration. À partir du mois d'octobre 1939, le *Konzentrationslager Posen* (une inscription toujours

présente dans les ruines du site) sert à emprisonner des Polonais, principalement issus de la Grande Pologne et de l'intelligentsia locale, qui jouent un rôle social ou politique important dans leur pays. Le Fort dispose d'une capacité d'incarcération simultanée de 2 000 à 2 500 personnes, sous la surveillance d'environ 400 SS. Très vite, le Fort VII se forge une sombre réputation et suscite la crainte. Dès le premier mois du camp, le chimiste SS August Becker y procède aux premières expériences d'exécution à l'aide de monoxyde de carbone. Quelque 400 patients provenant d'institutions psychiatriques de la région sont gazés dans le *Bun-*

*ker 17*. L'opération est menée sous le contrôle du *SS-Sturmbannführer* Herbert Lange, membre de l'*Einsatzgruppe VI* qui dirige la Gestapo à Posen. En octobre 1939, le *Sonderkommando Lange* se rend dans l'institution psychiatrique de la ville d'Owińska, située au nord de Posen, pour en déporter les patients au Fort VII à bord d'un à trois camions militaires, pouvant chacun accueillir 25 personnes. La moitié des patients est assassinée avant la fin du mois d'octobre 1939. Les premiers déportés sont les hommes, puis les femmes et, le 11 novembre 1939, les 78 enfants de l'établissement. Les patients transférés au Fort VII sont aussitôt





Vue de l'espace transformé par les nazis. ▲  
L'inscription polonaise se lit comme suit : « Ici l'Allemagne nazie a commencé l'extermination massive par le gaz des malades mentaux en octobre 1939 »

conduits à la chambre à gaz, fermée par une porte en fer. De l'argile est également appliquée dans les interstices pour rendre la pièce bien hermétique. Le gaz (du CO de fabrication industrielle), stocké dans des bouteilles raccordées à la porte par une ouverture, tue les patients assez vite. Après le gazage, des détenus réguliers du camp chargent les corps sur des camions, pour les jeter ensuite dans une fosse commune creusée dans un bois des environs. Plusieurs milliers d'autres « patients » sont assassinés à l'aide de ce gaz mortel, d'abord dans cette chambre à gaz primitive du Fort VII, puis dans des camions spécialement aménagés.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Fort VII change plusieurs fois de structure organisationnelle. Le démantèlement du camp commence en mars 1943, l'espace disponible devant être consacré à l'industrie de guerre. Les détenus du camp sont alors transférés à Żabikowo.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Fort VII est restitué à l'armée polonaise, qui le réaménage en entrepôt. Après plusieurs plans visant à le transformer en musée, les autorités locales décident finalement d'y créer, en 1979, le *Muzeum Martyrologii Wielkopolan Fort VII*. Selon les chiffres affichés par le musée d'État, pas

moins de 18 000 personnes ont été enfermées dans le Fort VII. Près de 4 500 détenus, soit un quart du total, n'ont pas survécu à leur incarcération, la plupart ayant été exécutés par pendaison ou fusillés. Les chiffres exacts ne seront toutefois jamais connus, car tous les documents ont été détruits à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, le Fort VII occupe encore une place importante dans la mémoire de la souffrance polonaise à Poznań. ■

Johan Puttemans

## Textes détaillés sur le même sujet dans notre revue scientifique « Témoigner »

Depuis plus de 25 ans, la *Fondation Auschwitz* et l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* publient deux fois par an la revue *TÉMOIGNER.ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE*. En un quart de siècle, ce périodique a couvert d'innombrables sujets liés à l'histoire et à la mémoire, effaçant à maintes reprises les frontières entre différentes disciplines.

Le dossier du numéro 134 (avril 2022) avait pour thème : La mise à mort des « inutiles ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi ne s'est pas seulement appliqué à détruire la « race » juive, qu'il considérait comme dangereuse. Avant de mettre en œuvre la Solution finale, les nazis ont en effet massacré celles et ceux qui ne correspondaient pas à leur idéologie raciale eugéniste, et qu'ils considéraient par conséquent comme inférieurs. Dans ce dossier, nous nous étions intéressés aux handicapés mentaux et physiques, victimes systématiques de la folie pseudo-médicale nazie tout au long du conflit mondial.

Ce dossier se compose des articles suivants :

\* Présentation : La mise à mort des « inutiles » (Frédéric Crahay)



VARIA  
Le sort  
des Tsiganes  
en France  
(1940-1946)



PORTFOLIO  
Les  
Zwischenanstalten

134

AVRIL  
2022

# Témoigner

ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

TESTIMONY BETWEEN HISTORY AND MEMORY

REVUE INTERNATIONALE DE LA FONDATION AUSCHWITZ / AUSCHWITZ FOUNDATION INTERNATIONAL JOURNAL



18 EUROS



- \* Le péritocide nazi, ou l'extermination des « inutiles » (Johan Puttemans)
- \* Itinéraires de médecins allemands vers le nazisme (Victoire Willemot)
- \* *National Socialist 'euthanasia' – the organised murder of the sick, the disabled and the elderly by way of the example of Bernburg* (Ute Hoffmann)
- \* *Polizeihauptmann Christian Wirth. 'Euthanasia' Inspector and Purge Commissar (10 January 1940 – 24 August 1941)* (Michael Tregenza)

Les différents numéros de *TÉMOIGNER.ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE* peuvent être commandés individuellement. Vous pouvez également vous abonner à la revue via le lien suivant :

[https://auschwitz.be/index.php/fr/?option=%20com\\_chronoforms&chronoform=com-mande\\_revue](https://auschwitz.be/index.php/fr/?option=%20com_chronoforms&chronoform=com-mande_revue)

Et consulter les articles des numéros plus anciens sur le site suivant :

<https://journals.openedition.org/temoigner/856?lang=fr>

Dans cette rubrique : des images, des textes, des liens Internet, sans commentaire. Que sais-tu du contenu de cette page ? Quel est le lien avec le thème et quelle est ton opinion critique ? Envoie ta réponse à ces trois questions par mail via [georges.boschloos@auschwitz](mailto:georges.boschloos@auschwitz) et gagne une de nos publications au choix.

NO COMMENT





UN VOYAGE D'ÉTUDES UNIQUE DE 1300 KM DANS LE SUD-EST DE LA POLOGNE PENDANT HUIT JOURS

## LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

UN VOYAGE **WARSAWA**  
HISTORIQUE **ŁÓDŹ**  
ET MÉMORIEL **RADOM**  
PARTANT **LUBLIN**  
DES ANCIENS **ZAMOŚĆ**  
GHETTOS **WŁODAWA**  
PASSANT PAR **SIEDLCE**  
LES LIEUX DE  
RASSEMBLEMENT ET **CHEŁMNO NAD NEREM**  
DE DÉPORTATION **MAJDANEK**  
ET TERMINANT **BEŁŻEC**  
PAR LES CENTRES **SOBIBÓR**  
D'EXTERMINATION **TREBLINKA**

SUR LES TRACES DE LA  
**SHOAH**  
EN POLOGNE



**04/08/2025**  
**11/08/2025**

**Prix par personne** € 750 sur base de chambre double  
€ 900 sur base de chambre simple

**Compris dans le prix** Billets d'avion aller-retour (Zaventem-Varsovie)  
Transport privé sur place  
Guides francophones  
Accès aux musées et aux sites historiques  
7 nuits dans des hôtels confortables  
Buffet petit-déjeuner complet chaque jour  
Repas chauds à chaque déjeuner et chaque dîner  
Support logistique  
Informations pédagogiques

**Modalités de paiement** 3 mensualités (janvier/février/mars 2024)

**Qui peut participer ?** Chaque personne étant intéressé par l'histoire de la Shoah. Il n'est pas nécessaire que vous soyez actif dans le domaine de l'enseignement

**Inscriptions et renseignements via :** [info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)

Attention ! Le nombre de participants est limité à 20

**Journée de formation :** Une journée de formation est prévue en juin pour permettre à chacun de suivre les visites guidées de manière confortable



## PROGRAMME

### JOUR 1

Arrivée à Varsovie  
Ancien ghetto de Varsovie  
*Umschlagplatz*

### JOUR 2

Ancien ghetto de Litzmanstadt  
(Actuellement Łódź)  
*Umschlagplatz*  
Musée Radegast  
Ancien cimetière juif  
Explication des rituels juifs  
Chelmno-nad-Nerem  
Visite guidée des deux sites

### JOUR 3

Traces de la présence juives et  
de l'ancien ghetto de Radom  
Lublin :  
Musée *Teatr NN*  
Ancienne Yeshiva et synagogue avec  
explications sur la culture juive  
Ancien cimetière juif

### JOUR 4

Majdanek : visite guidée de l'ancien camp  
de concentration et centre de mise-à-mort  
*Umschlagplatz*  
Visite de l'ancien quartier général  
d'*Aktion Reinhardt* et temps libre dans la ville  
Découverte de la cuisine judéo-polonaise

### JOUR 5

Zamość :  
Visite guidée de l'ancien ghetto  
Mémorial de l'ancienne prison *Rotunda*  
*Umschlagplatz*  
Belżec :  
Visite guidée du site et du musée  
Temps libre

### JOUR 6

Włodawa :  
Visites des deux synagogues avec  
explications sur la culture juive  
*Umschlagplatz*  
Sobibór  
Visite guidée du nouveau site  
et du musée, temps libre

### JOUR 7

Siedlce :  
Visite de l'ancien ghetto, de l'ancien  
cimetière juif et de l' *Umschlagplatz*  
Treblinka :  
Visite guidée du site  
Cérémonie de clôture et temps libre

### JOUR 8

Varsovie :  
Matinée et déjeuner libre  
Possibilité de visiter le musée *POLIN*  
Retour

## LE PÉRITOCIDE NAZI : DE LA NÉCESSITÉ D'OPÉRER UNE DISTINCTION ENTRE LES DIFFÉRENTS PÉRITOCIDES PERPÉTRÉS SOUS LE RÉGIME NAZI

Dans la rubrique « Définition », nous nous sommes intéressés au néologisme « péritocide ». Pour rappel, le terme « péritocide » désigne l'élimination organisée de personnes devenues inutiles, étant entendu que c'est le bourreau qui juge le groupe visé inutile. En réalité, personne n'est par nature inutile, la nature ne portant aucun jugement. Pour pouvoir décrire et désigner un événement du passé, il faut d'abord trouver un terme générique. Donner un nom à un événement, c'est le revêtir d'un terme adéquat qui décrit précisément de quoi il est question. Notre choix s'est en premier lieu porté sur un terme générique : péritocide. Le concept de terme générique signifie que ce mot n'est pas lié à un événement en particulier dans le temps ou l'espace, car si tel était le cas, il ne pourrait être utilisé que pour parler de cet événement. La Fondation Auschwitz se concentre en particulier (mais pas exclusivement) sur la période nazie et les crimes nazis, mais cela ne nous autorise pas à utiliser un terme désignant uniquement un événement survenu à l'ère nazie. Des péritocides ont en effet été perpétrés à d'autres moments, à d'autres endroits et sous d'autres régimes. Après son entrée en guerre, le 22 juin 1941, la Russie soviétique a, elle aussi, vidé ses hôpitaux, qui se trouvaient à proximité du front. Il ne reste aujourd'hui presque aucune trace de ces opérations. L'URSS de Joseph Staline est loin d'être un exemple en matière de respect des droits de l'homme. Une fois le terme « péritocide » balisé, nous pouvons passer à une étude de cas sur un péritocide bien précis : celui qui a eu lieu sous le régime nazi. À ce stade, il est possible – et même préférable – d'ajouter un adjectif pour situer le péritocide visé dans le temps et l'espace : le péritocide nazi. Par cette expression, on entend : le péritocide perpétré par les nazis. Nous ne pouvons cependant pas nous arrêter là, car les nazis ont mené plusieurs actions contre différents groupes spécifiques ayant pour point commun d'être « inutiles ». Nous devons donc opérer une subdivision. En étudiant la littérature, j'ai pu distinguer neuf subdivisions, que vous retrouverez ci-après. J'ai choisi de les présenter dans l'ordre chronologique, car ce système met en lumière une information intéressante : il montre que le péritocide nazi n'a pas commencé avec son programme le plus connu – la tristement célèbre Aktion T4.

### **Le péritocide nazi des nouveau-nés et des enfants**

Les historiens ont du mal à s'accorder sur le premier meurtre d'enfant commis dans le cadre du péritocide nazi. On sait toutefois que la KdF (*Kanzlei des Führers*), la chancellerie privée d'Hitler, recevait régulièrement des demandes de clémence. La plupart étaient envoyées par des détenus incarcérés, mais il arrivait aussi que des parents implorant la miséricorde du Reich pour un enfant ou un nouveau-né. La littérature évoque notamment une lettre, envoyée en 1938 ou au printemps 1939, au sujet d'un enfant dont le nom de famille com-

mençait vraisemblablement par la lettre K. Après ce premier cas, connu dans la littérature sous le nom de « Fall K » (cas K) ou « Kind K » (enfant K), Hitler décide de traiter de la même manière tous les cas de malformation grave. La KdF forme pour ce faire le « *Reichsausschuß zur wissenschaftlichen Erfassung von erb- und anlagebedingten schweren Leiden* » (Comité du Reich pour l'enregistrement scientifique des maladies héréditaires et congénitales graves). À partir de la mi-août 1939, les médecins et les sage-femmes sont tenus de recenser tous les nouveau-nés présentant des malformations

graves. Ces derniers sont alors mis à mort dans des *Kinderfachabteilungen* (cliniques ou services pédiatriques) spécialement créés à cet effet. Quelque 5 000 à 10 000 enfants sont ainsi tués par dénutrition ou ingestion de médicaments entre 1939 et 1945.

### **Le péritocide nazi en Pologne occupée**

L'Allemagne nazie envahit la Deuxième République de Pologne le 1<sup>er</sup> septembre 1939, déclenchant ainsi la Seconde Guerre mondiale. Après un mois de combats, les Polonais sont contraints de déposer les armes. Hitler et Staline, qui a envahi l'est



© USHMM

Le médecin allemand et officier SS Karl Brandt sur la potence juste avant son exécution à la prison de Landsberg en 1948

de la Pologne, divisent la République en trois parties ; la partie est revient à l'URSS, la partie ouest est annexée par l'Allemagne hitlérienne, et le centre du pays est transformé en un État tampon placé sous contrôle allemand baptisé « Generalgouvernement » (Gouvernement général). L'Allemagne nazie ajoute ainsi à son territoire plusieurs *Gauen* au sein desquels existe, au départ, un vide juridique. Les nazis décident alors de vider les établissements psychiatriques établis dans ces nouveaux districts. Pour se débarrasser des patients polonais, ils n'utilisent pas la méthode qu'ils emploieront plus tard en Allemagne nazie, mais font preuve de plus de brutalité : ils les abattent à la mitrailleuse ou les gazent dans la chambre rudimentaire du Fort VII, près de Posen (le nom germanisé de la ville polonaise de Poznań – voir rubrique « Lieux historiques »). C'est également dans ces contrées que Herbert Lange testera les camions à gaz, des fourgons dans lesquels on relâchait du monoxyde de carbone industriel transporté dans des bouteilles. La mise à mort des patients polonais ne peut être considérée comme un volet de la fameuse

« Aktion T4 » (le péritocide nazi centralisé, voir ci-dessous), dont elle diffère par son organisation. Le péritocide nazi en Pologne occupée était en effet organisé sur place et orchestré depuis les territoires conquis, sans intervention de la KdF. D'après l'idéologie nazie, l'élimination des malades en Allemagne nazie avait un impact « positif » sur l'avenir de la race allemande. La mise à mort des Polonais n'avait en revanche aucun intérêt raciologique, puisqu'il s'agissait, selon les théories nazies, de Slaves inférieurs qui n'avaient aucun avenir au sein de la race aryenne. L'extermination des internés polonais relevait donc plutôt du « Generalplan Ost », qui avait pour but de faire de la place dans les hôpitaux pour l'armée régulière allemande qui combattait à la guerre et dont il fallait pouvoir soigner les soldats blessés. Étant donné que ces institutions accueillait des malades mentaux, on peut dire qu'ils ont été supprimés en raison de leur inutilité.

#### **Le péritocide nazi centralisé**

Le péritocide nazi centralisé commence en janvier 1940. Il consiste à acheminer vers des centres d'extermination les patients jugés

« inutiles » par les nazis. Dans la littérature, cette initiative est connue sous le nom d'« Aktion T4 », bien que cette dénomination n'ait jamais été employée par les nazis. À partir d'octobre 1939, les institutions psychiatriques reçoivent des formulaires de recensement qu'elles sont obligées de remplir et de renvoyer à la KdF, qui opère dans ce contexte sous un nom fictif. Le *Zentraldienststelle-T4* (bureau central T4), établi à la Tiergartenstraße 4 à Berlin, reçoit ces formulaires et en envoie des copies à trois *T4-Gutachters*, des médecins chargés de déterminer, sur la base de ces formulaires, si les patients visés doivent être maintenus en vie ou éliminés. Après être passés entre les mains des médecins T4, ces documents sont résumés en un seul document transmis à un *Obergutachter* qui décide du sort des patients. L'instance centrale compile alors des listes qui sont remises à l'une des organisations factices chargées du transport des condamnés. Des bus viennent chercher les patients dans leurs établissements pour les conduire dans un centre d'extermination T4, où ils sont gazés et incinérés le jour même. Un médecin, qui assure

lui-même la mise à mort, rédige un certificat de décès, et un agent de police fait de même pour l'état civil. La famille des défunts est prévenue quelques jours plus tard par l'intermédiaire d'un courrier qui explique qu'en raison de circonstances exceptionnelles dues à la guerre, le corps a été incinéré pour écarter tout risque d'épidémie. Les nazis veulent en réalité éviter qu'un médecin examine le corps et identifie la véritable cause du décès. Entre la découverte de documents falsifiés, la vue de bus qui arrivent pleins et repartent vides, et l'odeur de chair brûlée qui flotte dans la ville, le secret d'État est toutefois rapidement percé. Les nazis imaginent alors des *Zwischenanstalten* (voir rubrique « Lieux historiques » no 55), des établissements-relais dans lesquels les patients tirés de leur établissement d'origine sont retenus un certain temps avant d'être déportés vers un centre d'extermination T4.

### **Le péritocide nazi des incapables internés**

Dans tout État de droit, le système judiciaire rend des verdicts pour faire régner la justice. Pendant l'entre-deux-guerres et l'époque

nazie, l'État de droit allemand ne fait pas exception. (Notons que les nazis devaient eux aussi s'y conformer – tout au moins en théorie. C'est pourquoi le système des camps de concentration est resté une mesure extralégale ; il s'agissait d'arrestations administratives, et non de condamnations par un tribunal.) Cependant, un système juridique requiert que chaque personne physique dispose des capacités mentales nécessaires pour être jugée pour ses agissements (criminels) et soumise à une sanction pénale. Dans le cas contraire, la personne est considérée comme irresponsable et ne peut être jugée pour les actes ou crimes qu'elle a commis. Pour protéger la société, ces « irresponsables » sont placés en institution et mis sous curatelle. Dans l'Allemagne d'Hitler, où le Code pénal n'a plus évolué depuis la République de Weimar, ces personnes sont normalement internées et placées sous autorité de justice en vertu du paragraphe 42b. Les nazis décident toutefois de ne pas en rester là. Depuis des années déjà, ils font enfermer les Allemands qui ne peuvent se conformer à leurs normes idéologiques, et c'est à

présent au tour des « asociaux » d'être envoyés dans des camps de concentration, où ils sont identifiés à l'aide d'un triangle noir. À partir de mars 1940, ces « personnes jugées asociales » subissent donc une nouvelle peine en raison de leur « inutilité » : elles sont inscrites sur des listes pour être déportées vers des centres d'extermination T4. Le problème est qu'il suffit qu'un juge ordonne une curatelle en vertu du paragraphe 42d (libération d'une institution) pour qu'il remarque la disparition de la personne concernée. C'est ainsi que le juge Lothar Kreyssig découvre le pot aux roses. Constatant que des personnes jugées incapables et placées sous sa tutelle ont été déplacées sans son accord, il saisit le ministre de la Justice Franz Gürtner en juillet 1940. Il affirme que plusieurs de ses sujets de droit ont été assassinés par la KdF et s'oppose courageusement à cette pratique, introduisant officiellement une plainte pour homicide à l'encontre de Philipp Bouhler. Il interdit également aux institutions de déporter des internés incapables sans son accord. La seule chose qu'il récolte est une mise à la retraite, les nazis ne pouvant



intenter aucune action contre lui sans risquer de devoir se justifier eux-mêmes. Franz Schlegelberger, le successeur de Gürtner, entre-temps décédé, réagit officieusement en rassemblant quelque 90 fonctionnaires de justice pour un conseil organisé les 23 et 24 avril 1941 (la Schlegelberger-Konferenz). Schlegelberger explique aux participants que les plaintes déposées doivent être retirées, et qu'aucune autre procédure ne doit être lancée. Les juristes acceptent à l'unanimité, se rendant, ce faisant, complices de meurtres.

### **Le péricide nazi des patients juifs**

Au début de l'Aktion T4, le traitement des patients « aryens » et « juifs » internés dans des hôpitaux psychiatriques est relativement similaire, même si la race de chaque patient est consignée. Sur le plan administratif, il existe toutefois une différence de taille entre les deux groupes : les parents ou les organismes d'aide sociale juifs doivent en effet couvrir la totalité des « frais d'hospitalisation ». La *Sonderaktion* contre les patients juifs est lancée au printemps 1940, alors que le péricide centralisé

bat son plein. Les Juifs hospitalisés dans des établissements allemands sont soi-disant transférés vers un établissement de Chetm, une ville du Generalgouvernement contrôlé par Berlin. Il s'agit là d'un prétexte pour faire grimper lesdits frais d'hospitalisation. En réalité, les patients juifs sont éliminés dans des centres d'extermination T4, à l'instar d'autres patients non-juifs. Les nazis veillent en outre à les déporter vers des lieux plus reculés pour qu'il soit impossible de retrouver leur trace en temps de guerre. Dans la littérature spécialisée, cette action est connue sous le nom d'« Aktion Cholm (II) ».

### **Le péricide nazi des prisonniers des camps de concentration**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, tous les prisonniers disponibles dans les camps sont affectés à l'industrie et à la production de guerre. Les nazis en font tout bonnement des travailleurs forcés qu'ils exploitent comme des esclaves. Dans ces conditions difficiles, certains détenus, complètement exténués, deviennent inutiles. Au printemps 1941, les chefs de camp décident de se défaire des détenus épuisés, qui se font toujours plus nombreux. Ils utilisent

pour ce faire les méthodes appliquées par la KdF dans le cadre de l'Aktion T4 et lancent une action en deux phases baptisée *Sonderaktion 14f13*. Entre avril 1941 et décembre 1944, de nombreux détenus mourants sont envoyés vers des centres d'extermination T4.

(Ce sujet sera couvert plus en détail dans la rubrique « Lieux historiques » du no 56.)

### **Le péricide nazi décentralisé**

L'été 1941 est marqué par l'attaque lancée par l'Allemagne nazie contre l'URSS, ennemi idéologique juré des nazis avec lequel Hitler avait pourtant signé un pacte de non-agression en août 1939. L'Allemagne pense écraser le bloc soviétique, mais la bataille s'avère plus ardue que prévu, et la popularité d'Hitler descend en flèche.

Au début du mois d'août 1941, l'évêque de Münster, Clemens von Galen, prononce une série de sermons qui jouent un rôle déterminant dans l'interruption du péricide nazi centralisé. Lorsque les avions de la RAF britannique se mettent à larguer des pamphlets au-dessus des lignes de front, Hitler craint la mutinerie, car il sait

qu'il a besoin de ses soldats pour poursuivre le combat à l'Est. De toute façon, les nazis ont atteint leur objectif. Avant le lancement de l'Aktion T4, ils ont estimé qu'il fallait éliminer environ 70 000 patients.

Or, quand Hitler ordonne oralement la fin du péritocide nazi centralisé, le 24 août 1941, 70 273 Allemands jugés inutiles ont déjà été mis à mort. Cela dit, la suspension du programme d'extermination centralisé ne signifie pas que les malades sont tirés d'affaire. En réalité, les meurtres continuent. La seule différence est qu'ils ne sont plus commis dans des centres d'extermination T4. À présent, les patients sont éliminés au sein même des hôpitaux, où ils sont affamés ou tués par overdose de médicaments. Étant donné que cette action, que Viktor Brack qualifie de « wilde Euthanasie » (euthanasie sauvage) est indépendante de la procédure établie par la KdF, la chancellerie privée d'Hitler perd en importance. Cette action meurtrière se poursuivra pendant toute la durée de la guerre dans des établissements décentralisés.

### **Le péritocide nazi des *Ostarbeiter***

Avec l'avancée de l'Allemagne sur le front de l'Est, des millions de ressortissants de l'URSS et des territoires polonais occupés par l'Union soviétique depuis septembre 1939 tombent sous le joug des nazis, qui les exploitent principalement pour faire tourner l'industrie de guerre. Lorsqu'il est spécifiquement question de ce groupe de détenus enfermés dans des camps de travail forcé, la littérature parle de « *Ostarbeiter* » (travailleurs de l'Est). Étant donné que l'idéologie nazie re-lègue ces « Slaves » au rang de sous-hommes (*Untermenschen*), leur vie importe peu. Le principe de « *vernichtung durch Arbeit* » (extermination par le travail) est donc ici appliqué à la lettre : ils sont tués à petit feu au fil d'un lourd travail forcé (qui s'apparente plutôt à de l'esclavage). Ceux qui résistent trop longtemps ou qui perdent de leur utilité sont exécutés (comme avec *la Sonderaktion 14f13*). Les esclaves qui ne périssent pas par le travail périssent donc après le travail.

### **Le péritocide nazi des citoyens hospitalisés**

En 1943, le vent commence à tourner pour les Allemands ; les

Alliés s'organisent et répliquent. En 1944, la Luftwaffe perd du terrain, et l'Allemagne nazie est touchée par des raids aériens qui font énormément de victimes parmi les citoyens allemands. Résultats : les blessés se multiplient, et les hôpitaux sont rapidement surpeuplés. En 1943, Karl Brandt, l'un des responsables de l'Aktion T4, est alors promu *Generalkommissar für das Sanitäts- und Gesundheitswesen* (commissaire général pour la Santé et les Affaires sanitaires), et ses nouvelles attributions incluent la libération de lits d'hôpitaux occupés par des Allemands aux blessures trop sévères. Cette opération, connue dans la littérature sous le nom d'« Aktion Brandt », n'a aucun rapport avec le péritocide nazi centralisé ou décentralisé, puisqu'elle vise des personnes considérées inutiles en raison du contexte de guerre, et non pour des motifs génétiques. Les médecins et les lits d'hôpitaux doivent simplement être réservés aux soldats blessés pour que ceux-ci puissent être rapidement remis sur pied et renvoyés au front. ■

**Johan Puttemans**

Cherchez d'autres exemples de pécitocide.  
Cet exercice peut se faire soit en groupe,  
soit individuellement.

Notez vos réponses ci-dessous et envoyez-la  
à l'adresse [info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be) pour tenter de  
remporter un prix.

Vous trouverez chaque trimestre dans votre *TRACES DE MÉMOIRE* une application pédagogique  
avec une fiche didactique à utiliser en classe ou à conserver. Ces fiches sont également à  
télécharger sur notre site internet [www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be) sous l'onglet « pédagogie ».

## Les artisans du péritocide nazi PHILIPP BOUHLER ET VIKTOR BRACK

Dans le courant du printemps 1939, Hitler décide de se débarrasser des personnes devenues « inutiles » afin de poursuivre son rêve d'une société biocratique pure. Il commence par les nouveau-nés souffrant de déformations, qu'il juge inférieurs et indignes de vivre. Peu après, il étend son funeste plan en ordonnant oralement l'élimination physique des adultes devenus inutiles. La décision est tombée. Il incombe à présent aux exécutants d'Hitler de mettre en œuvre la volonté de leur leader ; un rôle qui sera endossé par la chancellerie privée du Führer (Kanzlei des Führers ou KdF). Dans cet article, nous parlerons de deux figures clés de l'exécution pratique (et pragmatique) de ce qui sera, après la guerre, appelé « Aktion T4 » : le péritocide nazi centralisé. Philipp Bouhler et Viktor Brack sont sans aucun doute les principaux rouages de la terrible mécanique de mise à mort des « inutiles » entre 1939 et 1941.

### Philipp Bouhler, le discret, mais dangereux responsable de l'Aktion T4

Philipp Bouhler est né en 1899. Après ses études secondaires, il s'engage dans l'armée, et est blessé pendant la Première Guerre mondiale. Il entame des études de philosophie, qu'il ne termine pas, et est embauché par le journal *Völkische Beobachter*. En 1922, il adhère au tout nouveau NSDAP, ce qui fait de lui un alter Kämpfer. Il joue un rôle secondaire dans le putsch d'Hitler en novembre 1923, puis devient, en 1925, *Reichsgeschäftsführer* du NSDAP à Munich, où se trouve le siège du parti. Il y est responsable de la coordination centrale du parti nazi.

En janvier 1933, quand Hitler est nommé chancelier du Reich, Bouhler, élu au *Reichstag* (le parlement), rejoint la SS. Une grande promotion suit au mois de juin : Hitler le nomme *Reichsleiter* (une haute fonction politique au sein du NSDAP, comparable à un poste ministériel). Quand Hitler crée sa chancellerie privée, le 17 novembre 1934, il place Philipp Bouhler à la tête de ce nouvel organe. Son travail consiste à assurer les préparatifs nécessaires à la

prise de décisions et de mesures secrètes, et à gérer les questions internes avant de les soumettre au Führer. Cette nouvelle fonction élève Bouhler au rang de pont de du régime nazi, car il est à présent responsable de toute la correspondance d'Hitler, qu'elle soit privée, interne ou émise par d'autres organisations. Il a également pour mission de répondre aux requêtes et questions publiques telles que les demandes d'aide financière et les appels à la clémence. Dans un ordre daté du 1er septembre 1939, Hitler nomme Philipp Bouhler et Karl Brandt (le médecin privé du Führer) responsables de l'« euthanasie » des malades mentaux. Bouhler confie l'organisation pratique de cette action à son subordonné, Viktor Brack.

Après l'interruption du péritocide nazi centralisé, à la fin du mois d'août 1941, la KdF perd de son pouvoir, et Philipp Bouhler de son influence. De nombreuses fonctions sont progressivement absorbées par la *Parteikanzlei* dirigée par Martin Bormann, qui finit par prendre entièrement la main en 1944. Le 10 mai 1945, Philipp Bouhler est arrêté par l'armée américaine. Il se suicide pendant son transfert vers l'Autriche, alors

sous occupation américaine. Il sera enterré dans une fosse commune, et ne sera jamais jugé pour ses crimes.

### Viktor Brack, le pragmatique meurtrier du bureau de l'Aktion T4

Viktor Brack est né en 1904. Fils de médecin, il étudie à l'université technique de Munich, où il décroche un diplôme d'agronomie. Il occupe ensuite divers emplois, et travaille notamment comme pilote d'essai. Il rejoint le NSDAP et la SS en 1929. Connaissant personnellement Heinrich Himmler, le chef de la SS, il devient, en 1930, le chauffeur attiré de ce dernier. En 1932, il accède au poste d'adjoint de Philipp Bouhler, dont il devient le chef du personnel deux ans plus tard. En 1936, Brack reçoit sa plus belle promotion : il est nommé directeur du *Hauptamt II* de la KdF, et est ainsi amené à traiter avec les différents ministères du Reich, l'armée et le Parti. Viktor Brack traite les demandes de grâce et répond aux courriers de plainte, dont une lettre adressée à la KdF par un père qui souhaite abrégé les souffrances de son nouveau-né handicapé. En accédant à cette requête, Hitler jette les bases du programme de



Viktor Brack, l'organisateur pratique et pragmatique du péritocide nazi centralisé. Sa principale mission était de trouver une méthode de mise à mort rapide et indolore. Il y est parvenu en faisant le tour des universités pour consulter des intellectuels convaincus, comme lui, de la nécessité de débarrasser l'Allemagne des personnes devenues « inutiles »



Le Reichsleiter Philipp Bouhler, chef de la chancellerie du Führer, en conversation avec Adolf Hitler

mise à mort des enfants qui sera dirigé par la KdF, avec Brack comme responsable de l'organisation pratique. Lorsque la KdF reçoit pour mission d'organiser l'élimination d'adultes, Brack s'occupe de réunir toutes les requêtes reçues en ce sens. Il est également chargé de trouver un moyen rapide et indolore de tuer un maximum de personnes à la fois, et se tourne pour ce faire vers les universités. Il gère donc depuis le départ les dimensions pratiques du programme de mise à mort qui sera lancé en janvier 1940 dans les *Tötungsanstalten* de l'« Aktion T4 ». Mais son implication ne s'arrête pas là. Fervent défenseur du programme, il va jusqu'à donner des présentations pour convaincre quiconque veut bien l'entendre de la nécessité de ces éliminations. Début avril 1940, il justifie l'« Aktion T4 » devant les membres des Conseils municipaux d'Allemagne en arguant que la nourriture accordée aux inutiles pourrait être servie aux citoyens en bonne santé, que les lits d'hôpitaux qui leur sont alloués pourraient accueillir des patients susceptibles de guérir, et que, pour la survie du peuple allemand, l'effort de guerre devait

passer avant les considérations humanitaires. Viktor Brack recrute lui-même le personnel nécessaire à l'administration et à l'exploitation des établissements de mise à mort.

Lorsque Hitler ordonne l'arrêt du péritocide nazi centralisé, ce personnel est affecté à la Shoah. Les exécutants sont envoyés au Gouvernement général pour y éradiquer le peuple juif, et Brack fait à nouveau valoir son grand sens pratique.

Viktor Brack est arrêté par les Américains en avril 1945. Il est officiellement accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Il comparaît en premier lieu au procès Hadamar, au printemps 1947, où son rôle de chef est pointé du doigt. Mais c'est au procès des médecins de Nuremberg qu'il doit véritablement répondre de ses actes. Au cours de la partie de la procédure consacrée au programme d'euthanasie, Brack déclare sans hésitation que cette action était un « geste humain » pour les incurables. Il affirme aussi ne pas avoir eu connaissance de l'extermination des Juifs en Pologne occupée, mais des témoins et des documents signés de sa main prouvent le con-

traire, ne lui laissant aucune échappatoire. Il est donc déclaré coupable sur toute la ligne et condamné à mort. Viktor Brack sera pendu à la prison de Landsberg le 2 juin 1948. ■

**Johan Puttemans**

#### Réflexions éthiques :

- Selon toi, quelle est la part de responsabilité d'un organisateur ?
- Thèse de départ : sans exécutants, un organisateur ne se rend coupable de rien. Présente tes arguments pour défendre ou contredire cette thèse.
- La sentence de Viktor Brack est-elle justifiée ?

## La mise à mort des malades était supervisée par la chancellerie privée du Führer

Un gouvernement, quelle que soit sa forme, s'accompagne toujours d'une chancellerie au service de son leader. L'Allemagne nazie n'a pas dérogé à cette règle. Au moment de l'entrée en fonction d'Hitler, il existait deux chancelleries : la Präsidialkanzlei, qui était la chancellerie du président Paul von Hindenburg, et la Reichskanzlei, la chancellerie du chancelier, c'est-à-dire d'Hitler. Adolf Hitler était également Parteikanzler (chef du NSDAP). Vers la fin du mois de juin 1934, lors de la Nuit des longs couteaux, Hitler s'est débarrassé de la SA, devenue dangereuse pour lui, et de son leader, Ernst Röhm. Pour renforcer encore le pouvoir d'Hitler, Joseph Goebbels, ministre de la Propagande, a proclamé Hitler Reichspräsident après le décès de von Hindenburg, qui s'est éteint le 2 août 1934 à un âge vénérable. Les pouvoirs législatif et exécutif se sont ainsi retrouvés entre les mains d'une personne qui avait toujours foulé aux pieds la démocratie. Avec ce cumul de fonctions, les conflits d'intérêts étaient devenus inévitables. C'est en partie pour cette raison qu'Hitler a créé, en novembre 1934, la fameuse Kanzlei des Führers, également connue comme la chancellerie privée d'Hitler. La principale mission de cet organe était de gérer les requêtes et la correspondance privée adressées à Hitler.

Au printemps 1939, la chancellerie du Führer a par exemple reçu une lettre envoyée par un jeune père dont l'enfant était né avec plusieurs handicaps : membres manquants ou incomplets, cécité, surdité, retard mental... Le père avait envoyé cette lettre à Hitler via cette chancellerie privée pour lui demander s'il était possible d'accorder le repos éternel à cet « être monstrueux » qui, à ses yeux, n'avait aucun avenir dans le nouveau millénium à construire. Hitler a envoyé Karl Brandt, le médecin qui l'accompagnait dans ses déplacements, voir l'enfant, et ce dernier a été euthanasié. Cet événement marque les débuts du « péricide des enfants », car la même procédure sera appliquée à tous les nouveau-nés au syndrome similaire (voir rubrique « Interrogation »). Le « péricide des adultes » commencera quelques mois plus tard. Il fallait d'abord trouver l'organe le plus à même d'organiser cette action illégale et de veiller à son exécution. Hitler, qui souhaitait mener ce programme secret en toute discrétion, pouvait difficilement faire appel aux institutions officielles de l'État. Il a donc confié cette mission à sa chancellerie privée, qui s'est employée, dans le secret le plus complet et l'illégalité la plus totale, à exaucer les souhaits bureaucratiques du Führer.

La grande particularité de la chancellerie (privée) du Führer (Kanzlei des Führers, ou KdF) est sans doute qu'elle répondait exclusivement à Adolf Hitler l'individu, et non le chancelier, le président ou le leader du NSDAP. Une analyse approfondie de cet organe a démontré que la KdF revêtait principalement un rôle extralégal. Elle servait en fait de liaison entre l'État et le parti nazi. Dans la pratique, la KdF était composée de plusieurs offices qui se répartissaient ses différentes tâches. L'office des « Affaires de

l'État et du Parti » était dirigé par Viktor Brack, qui faisait directement rapport à Philipp Bouhler, le chef de la KdF (voir rubrique « Réflexion »).

La KdF a été créée en 1938 pour assurer trois fonctions. La première consistait à traiter les demandes de grâce, et la KdF jouissait d'un droit de codécision à cet égard. Sa seconde mission était de gérer l'octroi d'aides économiques, et la troisième avait trait aux dérogations et exceptions à la loi sur la stérilisation de juillet 1933 et aux lois raciales interdisant certaines

unions. C'est par la combinaison de la première et de la troisième de ces responsabilités que la chancellerie s'est vu soumettre la demande du père du bébé difforme – qui mènera au programme de mise à mort des enfants malformés.

En 1935, Hitler avait déclaré qu'en cas de guerre, il faudrait éliminer les patients atteints de troubles psychiatriques qui, en plus d'être inutiles, étaient un fardeau pour l'Allemagne. L'occasion s'est présentée en septembre 1939, quand l'Allemagne est entrée en

guerre contre la Pologne. Cette fois encore, la question était de savoir comment procéder. N'ayant aucune base légale sur laquelle s'appuyer, Hitler a décidé de se tourner vers sa chancellerie privée. Mais c'était plus facile à dire qu'à faire. Dans la pratique, aucun organe ne pouvait mener ouvertement une telle politique. Pour identifier les patients dont il fallait se débarrasser, il fallait pouvoir compter sur la collaboration (même forcée) des établissements psychiatriques et de leurs médecins. Or, la santé relevait officiellement de la compétence du ministère de l'Intérieur, et les institutions publiques devaient rendre des comptes au

département de la Santé publique de la province où elles étaient implantées.

Pour mener à bien son entreprise meurtrière, la KdF a donc créé plusieurs organisations factices sans aucune existence légale qui lui ont servi d'intermédiaires, brouillant ainsi les pistes pour lui permettre de nier, si nécessaire, toute responsabilité ou implication. Nous étudierons ces organisations factices plus en détail dans les trois prochaines rubriques.

En 1939, la KdF employait 195 personnes. Au départ, elle était établie dans la nouvelle chancellerie du Reich (Voßstraße, 4 à Berlin), mais entre ses attributions régu-

lières et la gestion du programme d'extermination, ces locaux sont rapidement devenus trop petits. En avril 1940, la KdF a donc établi son nouveau quartier général dans la villa du 4, Tiergartenstraße, qui avait été confisquée à son propriétaire juif. Cette résidence est ainsi devenue le Zentraldienststelle-T4, le service central d'une initiative vaguement baptisée « Aktion » (le fameux « T4 » ne sera ajouté qu'après la Seconde Guerre mondiale). ■

**Johan Puttemans**



Sur cette photo d'avant 1921, on peut voir la maison de maître de style classique tardif, construite au sud du parc de Tiergarten, qui appartenait à Hans Liebermann (1876-1938), un chimiste d'origine juive. La chancellerie privée d'Hitler a pris possession des lieux au printemps 1940 et y a orchestré et dirigé le « péritocide nazi centralisé ». Le bâtiment a subi de lourds dégâts lors des bombardements de 1944, et a été complètement rasé en 1950. En 1963, l'Orchestre philharmonique de Berlin s'est installé à l'emplacement de l'ancienne villa. Une plaque commémorative installée dans la rue rappelle aujourd'hui aux passants les exactions bureaucratiques commises en ce lieu.

VARIA

## PROGRAMME

- 08 h 30 Accueil
- 09 h 00 Introduction
- 09 h 30 Les camps de concentration par opposition aux centres d'extermination. Un monde de différence
- 10 h 30 Pause-café
- 10 h 45 *Aktion T-4*, une mort « miséricordieuse » nazie
- 11 h 30 *Les Einsatzgruppen*, la Shoah par balle
- 12 h 00 Repas
- 13 h 00 Chelmno, le premier centre d'extermination
- 13 h 45 *Aktion Reinhardt*
- 14 h 15 Pause-café
- 14 h 30 Belzec, le laboratoire
- 15 h 00 Sobibor, la frustration
- 15 h 30 Treblinka, le centre de mise à mort primitif
- 16 h 00 Birkenau, l'usine de mort parfaite
- 16 h 30 Conclusion et évaluation

# LE PROCESSUS D'EXTERMINATION NAZI : UNE APPROCHE TECHNIQUE

UNE JOURNÉE DE FORMATION PÉDAGOGIQUE PAR L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

Frédéric Crahay et Johan Puttemans

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024  
DE 9 À 17 H

**LES ATELIERS  
DES TANNEURS** (Salle Gamay)  
Rue des Tanneurs 60A  
1000 Bruxelles

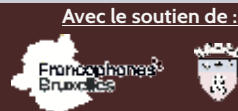
**ENTRÉE GRATUITE**  
Renseignements et  
inscription (obligatoire) via  
[info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)

À dix minutes de marche de BRUXELLES CENTRALE  
Bus 52 et 48 - arrêt JEU DE BALLE  
Métro PORTE DE HALLE

MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL - FONDATION AUSCHWITZ  
RUE AUX LAINES 17/BTE 50 - 1000 BRUXELLES - TÉL.: +32 (0)2 512 79 98

[WWW.AUSCHWITZ.BE](http://WWW.AUSCHWITZ.BE)  
[INFO@AUSCHWITZ.BE](mailto:INFO@AUSCHWITZ.BE)

Directeur de la publication : Henri Goldberg  
Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans  
Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos  
Comité de rédaction : Jean Cardoen, Dirk Lagast,  
Yves Monin, Thierry De Win, Yannik van Praag  
Traductions vers le Français : Ludovic Pierard  
Graphiste : Georges Boschloos



SPF Sécurité Sociale  
Services des  
Victimes de la Guerre



BIEN PLUS QUE JOUER